

## VITICULTURE

# AOC CÔTES DE PROVENCE, AOC COTEAUX D'AIX-EN-PROVENCE, AOC COTEAUX VAROIS EN PROVENCE : un démarrage des vendanges avec dix jours d'avance



Pour le vignoble des Vins de Provence, 2020 est une année marquée par la précocité. Les vendanges ont ainsi débuté dès le 15 août dans les secteurs de Pierrefeu et de La Londe avec une semaine à dix jours d'avance par rapport à 2019 tandis que les premiers coups de sécateur seront donnés début septembre sur les secteurs les plus tardifs.

Cette précocité remarquable s'explique par un hiver doux, un printemps arrosé et un été certes chaud mais sans que les fortes températures ne freinent l'évolution des vignes. Du fait de conditions agronomiques favorables, l'état sanitaire du vignoble est très bon et les premières analyses indiquent un bel équilibre entre maturités phénolique et alcoolique, laissant entrevoir de belles promesses qualitatives.

Cependant, le millésime aura aussi été marqué par un important coup de gel fin mars qui a touché de manière très hétérogène le vignoble. L'épisode aura un impact sur les volumes récoltés, qu'il est pour l'instant difficile d'évaluer.

### DES VENDANGES « GREEN »

**Fortement engagé dans une viticulture durable, le vignoble des Vins de Provence abrite aujourd'hui plus de 40 % des surfaces certifiées AB ou HVE en 2020 (soit plus de 11 000 ha). Grâce au programme collectif engagé par le syndicat des Côtes de Provence, 200 nouvelles exploitations, représentant 2 500 ha supplémentaires, auront notamment été labellisées HVE en 2020. Le vignoble vise un objectif de 60 % de surfaces certifiées AB et/ou HVE d'ici 2023 et de 100 % d'ici 2030. Pour s'adapter à l'évolution climatique, le Centre du Rosé, le syndicat des Côtes de Provence et la Chambre d'agriculture du Var travaillent en outre sur un observatoire des cépages en vue d'expérimenter de nouveaux cépages (ex : Caladoc, Rousseli, etc).**

### JEAN-JACQUES BRÉBAN, PRÉSIDENT DU CIVP

*« 2020 ne sera décidément pas une année comme les autres. En plus du contexte sanitaire particulier, le vignoble a subi un épisode de gel inédit qui aura une conséquence sur les volumes. Heureusement, pour les parcelles épargnées, les retours des cuves sont encourageants avec de belles maturités et acidités sur les premiers raisins récoltés. Le millésime s'annonce donc prometteur. »*

### LES VINS DE PROVENCE, LE GRAND VIGNOBLE DES VINS ROSÉS

Le vignoble des Vins de Provence, le plus ancien de France, s'étend entre Méditerranée et Alpes sur près de 200 km de long à travers les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. Constitué de trois appellations d'origine contrôlée, les AOC Côtes de Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence et Coteaux Varois en Provence, il rassemble 494 domaines, 63 caves coopératives ainsi que 90 négociants locaux. Spécialité historique du vignoble, le vin rosé, qui représente 90 % de la production, est intimement lié à l'identité de la Provence, dont il partage les mêmes valeurs d'authenticité, de sensorialité et d'audace. Aujourd'hui, 38 % des rosés AOC français et 4,2 % des rosés du monde sont produits en Provence et le style qui leur tient de signature – un vin au rose pâle, sec et très aromatique – tient lieu de référence.

[www.vinsdeprovence.com](http://www.vinsdeprovence.com)

#### CONTACTS PRESSE : CLAIR DE LUNE

Amélie Bluma & Hélène Basso  
[helene.basso@clairdelune.fr](mailto:helene.basso@clairdelune.fr)  
+33 (0)4 81 13 15 22 – [www.clairdelune.fr](http://www.clairdelune.fr)

#### CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE PROVENCE

Jennifer Penna & Cédric Skrzypczak  
[jpenna@provencewines.com](mailto:jpenna@provencewines.com) – [czak@provencewines.com](mailto:czak@provencewines.com)  
+33 (0)4 94 99 50 13 – [www.vinsdeprovence.com](http://www.vinsdeprovence.com)